



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ON S'ABONNE :
 Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, BORDOGNE, LOI ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

PRIX DES INSERTIONS
 ANNONCES, 25 centimes la ligne.
 RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.
 Les Annonces et Avis sont r c us à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
 Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires, et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 31 Août 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 29 août	69 30	99 95
Du 30	69 55	99 70
Du 31	69 75	100 25

Le *Moniteur* publie la dépêche télégraphique suivante :

« Lille, 26 août, 9 h. 25 soir.

» L'Empereur et l'Impératrice se sont arrêtés deux heures à Arras. De nombreuses députations des points les plus éloignés du département s'étaient donné rendez-vous pour saluer L. M. M. Pendant cette courte visite, l'accueil a été des plus sympathiques et des plus chaleureux.

» A 4 heures 1/2, l'Empereur et l'Impératrice ont fait leur entrée dans Lille. Malgré une pluie battante toutes les fenêtres pavées depuis la gare jusqu'à la préfecture étaient garnies de femmes agitant leur mouchoir. Plus de 500, 00 personnes formaient la haie sur le passage des augustes visiteurs et les ont acclamés avec un enthousiasme qui n'a jamais été dépassé »

On lit dans le *Moniteur* :

En présentant à l'Empereur les clefs de la ville, le maire d'Arras a prononcé le discours suivant :

« Sire,

» Rentrés des dernières au sein de la grande famille nationale, mais de tout temps françaises par le cœur, nos provinces aiment à voir les fêtes qu'elles ont instituées pour célébrer le glorieux anniversaire de leur réunion à la France, emprunter un nouveau lustre à votre présence, car pour elles l'amour et la pensée de la patrie ne se séparent pas de leur attachement à votre personne.

» Vous n'avez, elles le savent, douté ni de la force ni de la sagesse de la France, soit quand il s'est agi d'aider des peuples amis à défendre leur indépendance ou à la fonder, soit quand, abaissant les barrières qui entravaient encore les échanges à nos frontières, vous avez imprimé un mouvement plus hardi aux efforts du commerce et de l'industrie nationale, soit enfin quand, développant progressivement nos institutions politiques, vous avez fait avancer la nation toujours davantage vers l'union désirable et difficile du pouvoir et de la liberté.

» Puisse le spectacle de sa puissance pacifique, élevée si haut sous votre règne, inspirer à

ceux qui président aux destinées des peuples, avec le juste sentiment de ses forces, des pensées de concorde à l'égard de notre pays !

» La France est assez grande pour ne se point sentir diminuée quelque transformation qui s'opère par delà ses limites, et pour souhaiter la paix avec dignité. Son honneur ne sera jamais en péril sous le sceptre d'un Napoléon.

» Madame,

» Les souvenirs et les vœux de cette cité tout entière n'ont jamais cessé de vous accompagner depuis le jour où vous vous y êtes arrêtée pour la première fois.

» Ils vous suivaient quand, il y a un an, presque à nos portes, vous veniez rassurer par votre présence les populations que désolait un fléau destructeur.

» Grâce au ciel, Dieu veuille sur les princesses qui de la Grandeur souveraine ne réclament d'autre privilège que celui de braver les périls des plus austères devoirs et trouvent leur récompense dans les bénédictions des peuples qui prennent exemple sur leurs vertus.

» Sire, Madame,

» En vous exprimant aujourd'hui les sentiments de respectueuse fidélité qui animent tous les cœurs dans la vieille cité artésienne, permettez-nous de reporter aussi notre pensée vers ce jeune Prince, qui, formé de tels exemples, digne du nom qui le porte, continuera les nobles traditions de sa Maison.

» Un présent glorieux ne suffit pas à un grand peuple, il veut un lendemain, et le Prince Impérial, c'est l'avenir de la France.

Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! et Vive le Prince Impérial !

L'Empereur a répondu :

« Monsieur le Maire, je me retrouve avec plaisir au milieu de vous après un si long espace de temps, et j'ai saisi avec empressement l'occasion d'une fête nationale pour venir connaître vos désirs et vous assurer que ma sollicitude pour tous les intérêts du pays ne vous manquera jamais.

» Vous avez raison d'avoir confiance dans l'avenir, il n'y a que les gouvernements faibles qui cherchent dans les complications extérieures une diversion aux embarras de l'intérieur. Mais quand on puise sa force dans la masse de la nation, on n'a qu'à faire son devoir, à satisfaire aux intérêts permanents du pays, et, tout en maintenant haut le drapeau national, on ne se laisse pas aller à des entraînements intempestifs, quelques patriotiques qu'ils soient.

— Que voulez-vous, fit le jeune homme en se retournant.

Vous remettre une lettre dont on m'a chargé pour vous.

— Donnez.

Le valet, — c'en était un, — remit à André une enveloppe cachetée et disparut dans l'obscurité de la nuit.

Le jeune capitaine tint cette lettre dans sa main avec une violente indécision. Devait-il rentrer pour la lire ? Non, il craignait que son père ne remarquât le trouble qui l'agitait.

Il marcha pendant un quart d'heure, regardant la lettre chaque fois qu'il passait devant un des rares réverbères de la petite cité, et n'osant cependant encore se déterminer à l'ouvrir.

— C'est bien elle ! se disait-il en remarquant l'écriture fine et déliée de la suscription. Que peut-elle me dire ?

André était sorti de la ville, et se trouvait alors plongé dans une nuit d'autant plus sombre que le ciel était chargé de gros nuages noirs au travers desquels nulle étoile ne pouvait scintiller.

Il pressa le pas. Au loin, il apercevait le phare de l'île de Batz, jetant son intermittente lueur sur les hauteurs escarpées de la côte.

Bientôt André se trouva sur l'une des formidables masses qui plongent dans l'horizon, une falaise élevée de deux cents pieds, taillée à pic du côté de la mer dont les flots venaient battre la base avec un sordid grondement.

Là, il s'assit, attendant que le feu à éclipse de l'île de Batz fût tourné vers la terre, ce qui ne tarda pas.

» Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez pour l'Impératrice et pour mon fils. Soyez sûr qu'ils partagent mon dévouement pour la France, et que leur plus grand bonheur serait de faire cesser toutes les misères et soulager toutes les infortunes. »

BULLETIN

Le rapport à l'Empereur sur l'enseignement agricole appartient à l'ordre d'idées qui, naguère, a déterminé les mesures ayant pour objet le complément du réseau de nos voies vicinales : Ici encore, il s'agit d'accroître la richesse territoriale et le bien-être général en vulgarisant la première des sciences, celle de l'agriculture. Désormais, les enfants de nos cultivateurs dans les écoles primaires, et nos cultivateurs dans les cours d'adultes apprendront à exiger de la terre, selon la nature du sol, tout ce qu'elle peut donner, et à tirer de l'élevé des animaux et des oiseaux domestiques toutes les ressources que comporte cette branche de l'industrie rurale. Mais, pour enseigner les autres, il faut soi-même savoir et savoir beaucoup. Les mesures proposées par les ministres de l'agriculture et de l'instruction publique ont pour but de combler la lacune qui existe dans les connaissances de la plupart de nos instituteurs primaires.

En tête de son bulletin politique hebdomadaire, le *Moniteur du soir* publie la note suivante :

« L'entrevue de Salzbourg loin de constituer pour les puissances un objet de préoccupations ou d'inquiétudes, doit être considérée comme une nouvelle garantie donnée à la paix de l'Europe. Les deux souverains, dont la politique ne s'inspire que d'idées de modération, ont été heureux d'échanger des témoignages d'estime et de sympathie qui répondent à leurs dispositions personnelles comme aux sentiments de leurs sujets.

» C'est ce que nous avons dit à diverses reprises avant et depuis l'entrevue des deux souverains. L'alliance austro-française, en la regardant comme conclue, garantit la paix de l'Europe parce qu'elle fait obstacle à ce qui, de la part de tel ou tel gouvernement ambitieux, pourrait la compromettre. »

Alors il ouvrit la lettre de Nelly, et lui ce qui suit :

« Cher André,

» Nous partons ce soir à neuf heures pour Paris, c'est-à-dire presque immédiatement; une affaire pressée y appelle M. de Maurigny. Si votre affection est égale à la mienne, vous nous suivrez.

» Je laisse tomber ces mots de ma plume comme ma pensée de mon cœur.

» Nous descendrons chez M. de Verneuil, rue des Saints-Pères, 26. J'espère vous y voir, et ne sais ce qui me dit que le bonheur vient à ceux qui s'aiment comme Dieu à la prière.

« NELLY. »

André avait lu; il voulut relire. Mais la lumière lui manqua soudain; le feu tournant se déroba à la terre pour éclairer au loin la pleine mer.

En ce moment, neuf heures tintèrent à l'horloge de la ville, l'heure du départ de Nelly.

Le malheureux jeune homme mit sa main sur son front brûlant; il cherchait à comprimer la violente tentation qui envahissait son cerveau. Voir Nelly, en être aimé, espérer le bonheur à tant d'amour, toute son existence n'était-elle point là ! Et cependant Nelly s'éloignait.

Eh bien ! il partira, il ira à Paris, il suivra cet ange qui emporte sa vie. Il sera heureux. Heureux !... hélas ! non, le souvenir de son pauvre père qu'il fallait laisser seul et souffrant vient de surgir comme un remords au fonds de son âme.

Le *Moniteur* fait entrevoir, dans son bulletin de ce jour, la « très prochaine et complète » répression du mouvement insurrectionnel en Espagne. Cette opinion doit avoir d'autant plus de poids que la feuille officielle s'est jusqu'ici montrée fort circonspecte dans l'appréciation de la portée des faits qui viennent de se dérouler de l'autre côté des Pyrénées.

Ajoutons qu'une dépêche de Pau, 28 août, annonce l'entrée en France des bandes qui, naguère, tenaient la campagne en Aragon.

La crise que vient de franchir le gouvernement de la Reine aura peut-être eu son côté salutaire. En effet, une circulaire du ministre des travaux publics engage les municipalités espagnoles à s'occuper, sans retard, de la construction des routes provinciales, des chemins vicinaux et d'autres travaux d'utilité générale.

Les modifications que nous annonçons, hier, dans le personnel du ministère ottoman confirment ce qui a été dit de la résolution du Sultan de favoriser énergiquement les réformes dans son empire : Les deux nouveaux ministres sont considérés comme des hommes de progrès et d'une haute intelligence politique.

La *Gazette de la Croix*, si arrogante, hier encore, annonce que le gouvernement prussien est disposé à entrer dans la voie des pourparlers avec le gouvernement danois, au sujet des garanties réclamées par la Prusse en faveur des populations allemandes du Sleswig du nord. Il n'y a pas longtemps on ne voulait pas entendre parler, à Berlin, de négociations de ce genre. Est-ce que l'on commencerait à tenir, sur les bords de la Sprée, quelque compte du traité de Prague ?

Si l'existence pas aujourd'hui de prétexte pour une action commune, l'Europe peut se rassérer, ce n'est ni l'Autriche, ni la France qui le feront naître. Elles laisseront à une politique ambitieuse et turbulente la responsabilité des éventualités offensives.

Autre incident favorable dont il convient de prendre note : On dément à Berlin, l'intention prêtée à la Prusse de remplacer la forteresse de Luxembourg par la construction d'une autre forteresse ou d'un camp retranché.

Dernière et bonne nouvelle : Les troupes

André écouta un moment, comme halluciné, les vagues noires et écumeuses qui poussaient leurs lamentations au pied de la falaise, et il se demanda s'il ne ferait pas bien de s'envelopper avec sa douleur au sein même de l'Océan.

Penché au-dessus de l'abîme, il ressentait cette étrange attraction dont parlent les voyageurs qui ont vu la chute du Niagara. Là était l'oubli de ses peines, le calme éternel; un pied de terrain encore à franchir, et tout était dit.

En cet instant, le feu de l'île de Batz tournait, et le jeune homme fut subitement frappé d'un jet lumineux; il recula d'un pas... Il était sauvé, car on ne tente pas deux fois de suite un pareil suicide.

Alors, un revirement complet se fit en lui : il renonçait à Nelly et à son amour, pour ne penser qu'à son père; il déchira lentement la lettre qu'il venait de lire et en laissa tomber un à un les morceaux dans la mer. Il lui semblait que c'était son cœur qui venait d'être brisé, et dont les fragments allaient se perdre dans les flots.

Le sacrifice accompli, André s'agenouilla : — Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il, pardonne-moi : j'ai pu douter de ton appui.

En priant, ses yeux se mouillèrent de larmes : dernière faiblesse, dernier soupir d'une âme qui luttait encore contre la souffrance.

Et puis il se releva, résigné, et prit le chemin de la ville; il voulait courir se jeter dans les bras de son père, lui tout avouer, et puiser dans la vue du vieux Kérouan un encouragement, un soutien.

Quant il arriva, Marguerite, la vieille domestique, était sur le seuil de la porte.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 31 août 1867.

L'ANNEAU D'OR

PAR M. ADOLPHE FAVRE.

Correspondance littéraire Favre. — Repr. interdite.

III. — Suite.

Le lendemain, au soir, un mystérieux individu se promenait aux alentours de la maison du marin, semblant épier les gens qui entraient ou qui sortaient.

D'une fenêtre, André remarqua cet homme, et quelque chose lui dit que c'était lui qu'on cherchait. Il descendit.

— Où vas-tu, André ? demanda le père Kérouan en voyant son fils se disposer à sortir.

— Prendre l'air, mon père; la soirée est belle, et je...

On n'entendit pas la fin de la phrase; André était déjà dehors.

Il fit quelques pas pour s'éloigner de la maison.

L'inconnu, qui se tenait à quelque distance depuis une heure, se dirigea vers lui.

étrangères restées au service de l'empereur Maximilien, et sur le sort desquelles on avait pu concevoir des inquiétudes, ont quitté la Nouvelle-Orléans, le 16 août, se rendant à Trieste par la voie de New-York.

Pour le bulletin politique : A. LAYOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Lille, 29 août.

Leurs Majestés Impériales, touchées de la réception qui leur a été faite à Lille, daignent prolonger leur séjour dans le Nord jusqu'à vendredi, à midi.

Ce matin, LL. MM. sont parties pour Tourcoing et Roubaix.

Le roi Léopold est arrivé hier soir à Lille.

Lille, 29 août, midi, 50.

LL. MM. sont arrivées à Turcoing à 9 h 30 m., au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Elles ont visité l'établissement de tapis de M. Requillart.

L'arrivée du train impérial à Roubaix a eu lieu à 11 heures 55 m. La foule était immense, les acclamations générales. Le séjour de l'Empereur et de l'Impératrice se prolongera jusqu'à 7 heures, bien que leur départ eût, d'abord, été à une heure.

Leurs Majestés ont visité un grand nombre de fabriques.

Londres, 29 août.

Le Times annonce que l'expédition d'Abyssinie sera organisée dans l'Inde.

Le commandement en chef est confié à sir Robert Napier. Le général Stavely est nommé deuxième commandant. Les transports nécessaires seront tenus prêts à Bombay pour le mois de novembre. Des officiers ont été envoyés pour faire des achats de chameaux et de mules. Massouah doit servir de base aux opérations militaires.

New-York, 28 août.

(par le câble atlantique)

Le général Grant a protesté contre la destitution du général Sheridan. Il a suspendu l'exécution de cette mesure.

Marseille, 29 août.

Les lettres de Constantinople du 21, assurent que la Porte continue de repousser la proposition d'enquête sur la situation de Candie. On pensait que Fuad-Pacha, s'était occupé de cette question avec le Czar. Les grecs disent que le typhus et la dysenterie sévissent dans l'armée ottomane en Crète. On assure que le Pacha-Gouverneur de Bulgarie, dirige une expédition contre les insurgés du pays renforcés par des bandes serbes. Des troupes auraient été expédiées de Constantinople en Bulgarie.

Constantinople, 28 août.

Les avis de Perse constatent que, depuis quatre jours, le choléra sévit à Téhéran. Il y a, chaque jour, environ 150 cas et 60 décès.

Le vice-roi d'Égypte offre, aujourd'hui, dans son palais d'Emircham magnifiquement illuminé, un dîner splendide au Sultan.

Lisbonne, 28 août.

On mande de Rio-Janeiro, le 9 août : L'armée allée s'avancer sur le territoire du Paraguay. Une bataille est imminente. Le baron de Porto-Alégre est resté à Tiguly avec 6,000 hommes. L'escadre d'it force le passage d'Humaity, le 29 juillet. Le général Mitre est arrivé à Litopirou, le 27.

Madrid, 28 août, 5 h. 30 soir.

Dans la Catalogne se sont présentés, pour jouir de l'Amnistie, les chefs de bande Jamora, Pellicer, Porreta et Rins et 663 factieux. Il ne reste que deux ou trois groupes insignifiants dans la province de Tarragona.

Dans l'Aragon, Pierrad avait abandonné son monde depuis deux jours. Celui qui avait les fonds de cette bande, a pris aussi la fuite emportant la caisse et la laissant sans ressources. Les factieux se voyant dans l'embaras, ont passé la frontière en grand nombre par Urdoz, d'après un télégramme du vice-consul d'Espagne à Oloron. Dans le reste du pays, tranquillité complète.

Revue des Journaux

MONITEUR

Le Moniteur contient le rapport suivant, adressé à l'Empereur par les ministres de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics et de l'Instruction publique :

« SIRE,

« Par décret en date du 12 février dernier,

— Ah ! vous voilà, monsieur André, dit-elle.

— Oui, bonne Marguerite; et mon père ?

— Il voulait vous attendre et s'est endormi près du feu. Entrez vite; mais chut ! ne faites pas de bruit.

André entra et trouva le vieux marin sommeillant dans son fauteuil et comme agité sous l'impression d'un rêve.

IV.

RÉVÉLATION.

Le jeune homme vint se poser en silence aux genoux de son père, qu'il contempla avec toute l'émotion de son âme.

— Et j'allais te quitter, pauvre père, pensa-t-il, j'allais t'abandonner, te fuir peut-être pour toujours !

Oh ! tu ne me délaissais pas, toi, lorsque, dans mes jeunes années, la maladie et tous ses cruels maux mettaient ma vie en danger, tu restais là, à mon chevet, veillant sur moi avec la plus tendre, la plus sublime sollicitude... Et lorsque à ton tour la vieillesse te livra à tous les tourments, quand souffrant et infirme tu n'as plus sur la terre d'autre Providence que moi, je m'en irais au loin, te laissant seul et malheureux ! Ah ! comment ai-je pu un moment en concevoir la pensée ! Père ! oublie pour moi un tel égarément ! Je renonce à Nelly, je renonce à toute l'affection qu'elle m'inspire pour rester près de toi, pour aider tes vieux jours et t'aimer; s'il est possible, comme tu m'as aimé toi-même.

Le vieux Kérouan poussa un soupir; il passa sa

main dans ses longs cheveux blancs qui ruisselaient de son front sur ses épaules, et il ouvrit les yeux.

— Ah ! c'est toi, André, fit-il en voyant le jeune homme à ses pieds.

— Pour te demander ta bénédiction, père.

Et le vieillard pressa avec un saint transport son fils contre son cœur.

— Qu'as-tu donc fait si longtemps dehors, enfant; j'étais inquiet, j'ai tout essayé pour veiller jusqu'à ton retour, mais le sommeil a été plus fort que moi... Je n'étais pas tranquille; un rêve m'a troublé... un vilain rêve, André... Dis-moi, où donc est-tu allé pour rester ainsi absent ?

— Bien loin, mon père : jusqu'en haut des falaises... près de la mer.

— A cette heure ? Pourquoi ?

— J'avais un secret... je voulais le confier aux flots.

— André...

— Ah ! mon père, une pensée me retenu... etc/est à vous que je veux ouvrir mon cœur.

Le vieillard regarda son fils avec une indicible angoisse.

— Parle ! parle ! lui dit-il; peut-être as-tu trop tardé.

Le jeune homme alors, raconta au vieux marin tout ce qui avait rapport à son amour, depuis sa première entrevue avec Nelly jusqu'au moment où le fatal billet lui avait été remis. Il avoua au vieillard le terrible projet qui avait envahi un instant sa pensée et lui demanda pardon de cette lâcheté.

Puis le père et le fils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent longtemps embrassés.

— Bien, André, bien dit le vieux Kérouan quand son émotion le laissa maître de reprendre la parole; Dieu te récompensera de ton effort sur toi-même. Mais...

Le pauvre marin s'arrêta. Deux larmes vinrent briller dans ses yeux.

leçons ordinaires d'écriture, de calcul et d'orthographe, des lectures agricoles accompagnées d'explications et de conseils;

7° Fixer un programme général d'enseignement agricole qui serait approprié, dans chaque département, aux conditions de la culture locale;

8° Faire inspecter annuellement les écoles normales par les inspecteurs généraux de l'agriculture, ainsi que quelques écoles rurales dans chaque département;

9° Provoquer et encourager des concours annuels entre les élèves, soit des écoles primaires, soit des cours d'adultes, et indépendamment des questions ordinaires de l'enseignement classique, leur donner en même temps à résoudre des questions agricoles, s'efforcer d'assurer aux instituteurs pour ce dernier objet et en dehors des récompenses honorifiques ordinaires, une rémunération réglée d'après le nombre des élèves admis au concours et d'après le degré et le nombre des récompenses obtenues par eux.

Après avoir rendu compte à Votre Majesté de l'exécution du décret du 12 février, nous lui demanderons l'autorisation de publier les propositions de la commission, dans l'espoir que de la discussion à laquelle sans doute elles donneront lieu jaillira quelque lumière nouvelle.

Des instructions seront adressées à MM. les préfets pour organiser l'enseignement agricole dans les écoles normales, les écoles primaires et les cours d'adultes.

« Nous sommes avec un profond respect, etc.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, Le ministre de l'Instruction publique.

DE FORCADE.

V. DURUY.

CONSTITUTIONNEL

On lit dans le Constitutionnel, sous la signature de C. Piel.

« Plusieurs journaux ont parlé, il y a quelques temps, de concentrations de troupes exécutées ou projetées sur la frontière d'Italie.

Aujourd'hui, ces mêmes journaux, se faisant en partie l'écho de nouvelles publiées par des feuilles étrangères affirment que des concentrations semblables sont ordonnées sur les frontières du Nord et de l'Est représentant les troupes du camp de Châlons comme destinées à renforcer les garnisons de ces deux frontières.

« Ils ajoutent que ces troupes restent embrigadées et sous le commandement des mêmes officiers généraux.

« Toutes ces affirmations sont également inexactes.

« Il n'est nullement question d'effectuer de concentrations de troupes sur aucune de nos frontières.

« Quant aux mouvements rendus nécessaires par la levée du camp de Châlons, les régiments vont, comme les années précédentes, rejoindre leurs anciennes garnisons ou relever dans les nouvelles destinations qui leur sont assignées, des corps appelés à changer de résidence, selon l'ordre établi chaque année.

« Aucune augmentation dans la force des garnisons ne peut donc être la conséquence de ces mouvements sur un point quelconque du territoire.

« L'assertion relative au maintien de l'embrigadement des troupes se trouve complètement réfutée par ce fait que, sur dix généraux

— Mais tu aurais pu partir, reprit-il avec un singulier accent de tristesse; tu aurais pu partir sans blesser en rien ta conscience... Oh ! mon André, cela devait arriver un jour ou l'autre; c'est le sang qui le veut... Oui, tu pouvais partir, tu en avais le droit...

— Le droit ! s'écria le jeune homme.

— Oui, enfant, tu en avais le droit, j'ai bien dit; tu en avais le droit... car je ne suis pas ton père !... Et le vieux loup de mer baissa la tête et pleura.

André ne comprenait pas.

— Vous n'êtes pas mon père ! Moi, André Kérouan, je ne suis pas le fils de Jacques Kérouan ?

— Tu l'appelles André, mais non Kérouan... Ecoute, continua le marin; je vais te dire ce que je sais de ton histoire. Tu as 25 ans, il est temps que tu la connaisses.

(La suite au prochain numéro.)

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris; l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris.

de brigade, actuellement employés au camp, il ne s'en trouvera, que deux qui conserveront sous leurs ordres les troupes de leur brigade.

« Tous les autres reprennent leur ancien commandement. »

Pour extrait : A. Layou.

Correspondance Parisienne.

Paris, 28 août.

S. M. l'Impératrice vient de faire don à la ville d'Aoste, d'une somme de 500,000 fr. destinée à fonder un hôpital. Un tel acte n'a pas besoin de commentaires. Il atteste assez haut la générosité de notre Auguste Souveraine, et doit être simplement enregistré à côté des nombreux bienfaits par lesquels elle a acquis tant de droits à notre admiration et à notre reconnaissance.

— Le gouvernement a reçu aujourd'hui une dépêche de M. Dano, notre chargé d'affaires au Mexique. Ce diplomate écrit de Keywest, dans la Floride, et annonce qu'il sera dans huit jours à New-York. Il a donc quitté le Mexique, contrairement au bruit faussement répandu, qu'il était retenu dans la capitale de l'ancien empire.

— Les Adresses des Conseils généraux, au sujet de la lettre du 15 août, continuent, et elles accusent toutes l'enthousiasme le plus reconnaissant. Dans le Finistère, des mesures ont même été prises, en vue d'un emprunt de 700,000 fr. pour les chemins vicinaux ordinaires.

— M. de Lesseps vient de faire dans la salle du Yacht-Club de Rotterdam, des communications sur les travaux de l'Isthme de Suez, qui ont été accueillies par les plus vifs applaudissements.

Les principaux commerçants de Rotterdam, convoqués tout exprès pour cette réunion, ont témoigné à M. Lesseps la plus cordiale sympathie. La plupart d'entre eux, du reste, pouvaient se rappeler encore les excellents souvenirs que l'honorable orateur avait laissés à Rotterdam alors qu'il était consul de France en cette résidence. Les explications données par M. de Lesseps sur les divers travaux du percement de l'Isthme, sur les heureux résultats obtenus jusqu'ici et sur ceux plus heureux encore qu'on a le droit d'attendre et qu'on peut déjà prévoir, ces explications, disons nous, ont été écoutées avec le plus vif intérêt et saluées par des applaudissements unanimes. Cette communication éloquent et persuasive ne peut manquer de porter ses fruits. Les habitants de Rotterdam qui semblent avoir été convaincus par M. de Lesseps de l'utilité si importante d'abréger la route commerciale de l'Orient à l'Occident, comprendront en même-temps qu'ils doivent contribuer pour leur part dans les 100 millions accordés pour l'achèvement de cette gigantesque entreprise.

Pour extrait : A. Layou.

Nouvelles du jour

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, partiront pour Biarritz dès le 2 septembre prochain. La Cour rentrera à Paris pour l'arrivée de l'Empereur d'Autriche, qui est attendu dans les premiers jours d'octobre.

— Nous lisons dans une correspondance de Berlin, 23 août :

« Plusieurs journaux ont affirmé que la Prusse avait l'intention de remplacer la forteresse de Luxembourg, par la construction d'une nouvelle forteresse ou par l'établissement d'un camp retranché. On apprend de bonne source que cette nouvelle est dénuée de tout fondement. »

— Un journal italien, annonce que plusieurs des hommes les plus influents du parti libéral démocratique ont été invités par leurs amis à se rendre et toute hâte à Florence. Pourquoi faire, s'il est vrai, comme on l'affirme de l'autre côté des Alpes, que l'on ait renoncé à toute entreprise contre Rome ?

— Le choléra sévit à Rome. Le dernier bulletin signale 70 cas dans un jour. Parmi les victimes se trouve une sœur du cardinal Antonelli et une fille du prince d'Arsoh.

— L'animation du marché d'Odessa, pour les achats de froment est telle, que pendant la dernière semaine de juillet, il a été acheté environ 61,000 tchetverts de cette céréale (le tchetvert est un peu plus de deux hectolitres).

— Le Moniteur prussien publie une ordonnance en 29 articles datée du 22 août 1877, qui établit des Etats provinciaux dans l'ancien royaume de Hanovre.

— M. le marquis de Montholon, ministre de France en Portugal, vient d'arriver à Paris en vertu d'un congé.

— Une lettre de M. Audemar, maire de Toulon, dément le bruit qui avait couru de la présence du choléra dans cette ville.

— Vingt-cinq artisans représentant les principales manufactures de Birmingham, ont été choisis pour visiter l'Exposition universelle et faire des rapports sur les branches de manufacture dans lesquelles ils sont respectivement versés. Chacun des vingt cinq ouvriers a reçu dix livres stg. pour ses dépenses.

— On mande d'Agram, 24 août :

« Le journaliste français, M. Rigoudaud, expulsé il y a quelque temps d'Agram, et qui depuis a séjourné chez des compatriotes domiciliés dans le pays, a été arrêté hier à Bistra par les gendarmes, et écroué dans la prison du comitat. »

Pour extrait : A. Layou.

SUR LA SOUFFRANCE

Extrait des études Morales et Littéraires

PAR LE PREMIER PRÉSIDENT SORBIER

I

Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, multis repletur miseris, s'écrie dans un langage éloquent le St. Patriarche Job. Toute la destinée humaine est renfermée dans cette phrase sombre qui semble être le cri de l'humanité contre cette puissance souveraine et invisible qu'on appelle la souffrance. Enfant, elle nous torture dans le berceau, elle nous livre aux agitations de la vie, vieillard, elle nous écrase sous le fardeau d'incurables infirmités. Rien ne lui échappe, et après avoir tout félicité, jeunesse, beauté, force, intelligence, après avoir souvent dissipé tous les rêves et brisé toutes les espérances, elle nous livre fatigués et meurtris à sa lugubre compagne la mort, dont on peut dire qu'elle est l'inévitable avant-coureur. Pour résister à ses coups, pour supporter son poids accablant, l'humanité n'a pas trop de toutes ses forces; elle doit les réunir en faisceau, les opposer à l'ennemi et pour remporter la victoire, écouter avec reconnaissance la voix de ceux qui savent la guider dans les sentiers de la douleur. Heureux les mortels dont l'âme s'élève au-dessus de nos misères, jettent sur elles un regard assuré, sondent sans frissonner le profondeur de la plaie et appliquant avec une science admirable, le remède qui apporte soulagement ou guérison; ceux-là nous doivent leurs travaux et leurs fatigues, c'est une dette qu'ils contractent envers nous; ils reçoivent en échange l'hommage de notre plus sincère gratitude et souvent le titre glorieux de bienfaiteurs de leurs semblables.

Telles sont les réflexions que tout d'abord nous inspire la lecture d'une brochure de M. le président Sorbier, où avec son talent habituel, il analyse la grande question de la souffrance. Etude approfondie du cœur humain, observations d'une finesse et d'une exactitude remarquables, délicatesse infinie attestant chez l'auteur une sensibilité exquise, jointe au tact le plus sûr, style qui rappelle les beaux siècles de notre histoire littéraire, toutes ces qualités si rares réunies et fondues dans un tout, où domine le sentiment chrétien le plus pur, font de ce petit livre une création hors ligne, où le moraliste et l'écrivain ont tour à tour abondamment versé l'un les richesses de sa plume, l'autre les trésors de son cœur. Félicitons l'éloquent magistrat qui, non content de rendre aux hommes la justice du haut du siège où l'a placé son éminente distinction, s'occupe encore de soulager leurs maux en leur enseignant les remèdes que lui ont indiqués sa foi, ses études, ses nombreuses méditations.

L'homme est né pour souffrir. De même que nous sommes à la fois matière et esprit, corps et âme, de même le mal est ou physique ou moral, et le plus terrible n'est certainement pas celui qui afflige nos périssables organes, mais bien celui qui pénètre jusqu'au fond de l'être, y cause ces ravages intérieurs dont les poètes et les moralistes nous ont tracé parfois dans des pages sublimes, le déchirant tableau. Je ne sais quelle mélancolie émue régnait dans le passage où l'auteur en débutant nous donne en spectacle le monde souffrant, et depuis la Grèce et l'Italie antiques jusqu'à la Scandinavie brumeuse, nous dépeint l'univers entier, déplorant avec des larmes les infortunes de l'existence. C'est qu'en effet la douleur est une des conditions de notre courte apparition ici-bas, le sage est celui qui sans se révolter contre elle cherche les moyens de pouvoir la supporter. Aucun âge n'est exempt, et si quelques organisations heureuses y sont moins sensibles, si la trempe de quelques âmes est telle que les traits de la mauvaise fortune s'y émoussent comme les projectiles s'amortissent en tombant sur le sable, il n'en est pas moins vrai : notre loi c'est souffrir. On voit même des natures privilégiées rechercher comme un besoin les amertumes de la tristesse, et trouver des délices infinies, et en s'exprimant ainsi je ne veux parler ni des Thérèse, ni des Madeleine de Pazzi, ni des Jean de Dieu, créatures exceptionnelles arrivées à l'apogée de l'héroïsme chrétien. Je pense à ces âmes d'élite que des maux sans nombre n'ont pas abattus mais qui grandissent dans la tempête, et trouvent à savourer la coupe des douleurs un plaisir étrange que le vulgaire ne comprend pas. Cette idée me paraît clairement ressortir de la page suivante que nous nous faisons un plaisir de mettre sous les yeux du lecteur :

« On aime souvent à se croire plus malheureux qu'on ne l'est réellement. La douleur prend une place immense dans la vie de quelques personnes. Elle absorbe à son profit toutes leurs facultés, se nourrit d'elle-même et recherche avec avidité les moyens de se perpétuer. Tel est pour certaines âmes le bonheur amer de souffrir, qu'elles s'enivrent de leurs malheurs, veulent boire le calice jusqu'à la lie. L'affliction leur tient lieu de l'amour, de la fortune qu'elles n'ont plus, et il leur semblerait avoir fait une grande perte, si elles cessaient de souffrir. Les plus grandes peines peuvent renfermer quelques douceurs secrètes. Il y a des perles, disait Young, dans le torrent de l'affliction. Avec quelle profondeur Platon n'a-t-il pas analysé les rapports intimes du plaisir et de la souffrance ? Nous ne goûtons rien de pur, pas même la douleur. Racine connaissait le cœur humain quand il fait dire à Phèdre « il fallait bien souvent me priver de mes larmes. » On se rappelle ces vers d'un autre poète dont le sens est que « le seul doux souvenir qui lui reste au monde, c'est d'avoir quelquefois pleuré. » Aimer la souffrance n'est pas la braver, et quelle différence immense existe entre le vaniteux s'écriant « douleur, tu n'existes pas » et l'homme qui tout en voyant d'un œil serein les atteintes de l'infortune, sait incliner son front devant la main qui le frappe ! Qui n'a pas versé une larme dans sa vie ? Quel est celui qui, la main sur la conscience, peut dire que son ciel n'a été assombri d'aucun nuage ? Sans doute, il faut blâmer le pusillanimité se laissant abattre et ne trouvant jamais dans lui assez de force pour endurer patiemment les maux qui le tourmentent, mais que penser du personnage ridicule qui, plein de son orgueil, ne veut pas s'abaisser jusqu'à avouer qu'il est semblable à ses frères, et qu'il ressent comme eux l'aiguillon de la douleur ?

« S'abandonner sans mesure à la souffrance est le propre d'un esprit faible, dit excellemment l'auteur; mais il y a de l'orgueil et de la dureté à la braver et à en méconnaître les atteintes à l'exemple de ce sophiste qui, dans le paroxysme de la goutte,

s'écriait : « Douleur tu as beau faire, je n'a- vouerai jamais que tu sois un mal. » Ces deux vers dans Alzire

Ne sèche point tes pleurs, cesse de l'en défendre C'est de l'humanité, la marque la plus tendre.

« sont un cri échappé du cœur. Les larmes nous ont été données par la nature, comme elle a donné la rosée aux nuits des climats trop chaud, pour tempérer la sécheresse d'un ciel de feu. Evitons ces hommes qui se disent insensibles aux peines, qui affectent un froid stoïcisme, portent en triomphe leur insensibilité, leur stérile insouciance, et voient passer toutes les choses de la vie, comme une glace reçoit l'image de tout ce qui se trouve devant elle; sans doute le sage est économe de larmes et ne dissipe pas follement ce bien précieux. Le plus souvent elles effleurent; en général, il faut en être avare, sans oublier qu'elles sont parfois les seules armes du faible, le seul moyen de nous avertir de ses souffrances, et que celui qui ne sait jamais verser des larmes ne sait pas non plus en essuyer. Les anciens les recueillaient dans une urne consacrée; tant la douleur de l'homme était auguste à leurs yeux ! »

Si Dieu a fait de la souffrance une chose nécessaire, il nous a donné aussi les moyens d'y résister efficacement, et la comparaison seule de nos douleurs avec celle des autres, suffit le plus souvent pour essuyer nos pleurs. C'est dans cette partie de son œuvre que M. Sorbier, nous a paru surtout un moraliste consommé. Il entoure, pour ainsi dire, de ses soins l'âme éprouvée, il lui découvre mille remèdes ingénieux et vrais. « Lorsque l'âme s'irrite contre ses maux, ses maux s'irritent contre elle, nous dit-il, » aussi le calme et la patience sont-ils souverains et nécessaires, pour arriver à l'apaisement. Mais, l'éminent magistrat recommande surtout ces trois grandes choses conduisant à des résultats certains et infaillibles, le travail, la résignation, la prière; le travail, loi sacrée imposée par l'être immuable qui, en exerçant notre corps, sanctifie notre âme parce qu'il ne peut lui apporter que de saines et fortifiantes pensées, espérance bien aimée du pauvre et du malheureux lui faisant voir dans l'avenir un bonheur prochain, compensation du présent. La résignation, vertu sublime, fille du christianisme qui nous élève tant au-dessus de l'adversité parce qu'elle nous place à des hauteurs où rien ne saurait plus nous atteindre, et quant à la prière écoutez dans son religieux langage ce qu'en pense l'auteur :

« Un remède efficace contre la souffrance, c'est d'abord la prière si douce au cœur de l'affligé; elle le relève, l'apaise et le fortifie. Nous devons nous abreuver de cette rosée céleste qui nous est aussi nécessaire que la pluie aux arbres. Privés d'eau ils ne portent aucun fruit, et si nous le salutaire rafraîchissement de la prière, nos âmes demeurent stériles et mortes aux bonnes œuvres. La prière est un cri d'espérance; si comme tout le prouve, il y a là-haut un être souverainement bon, un témoin invisible et doux de nos actions, un père dont la clémence égale la justice, il faut nous tourner vers lui dans nos joies, surtout dans nos tristesses; puisant dans ce commerce intime des forces nouvelles pour porter jusqu'au bout l'épouvantable fardeau de la vie. Qui s'adresse à lui, lui-cit-ce pour la millième fois, toujours reviendra soulagé. Doubter de Dieu, ce serait douter de la vie elle-même; on peut « délaissier cette croyance à la première ivresse; mais on est heureux de retourner vers elle à la première larme. »

Enfin, et comme si cela ne suffisait pas, comme si M. Sorbier ne nous avait pas assez armés contre les maux qui peuvent nous obséder, après le temps qui détruit la douleur comme toutes choses ici-bas, voyez le mettre en jeu la Providence elle-même, et faire sortir Dieu de sa sphère immortelle pour venir en aide à notre faiblesse lorsque le courant impétueux menace de nous entraîner.

« Nul, s'écrie-t-il, n'aurait la force de résister si la vivacité des sentiments qu'excitent en nous les premiers coups de l'adversité ne s'émuoussait à la longue. Heureusement ce destructeur invisible qui fait le vide autour de nous, mais aussi ce consolateur par excellence qui renouvelle, en fuyant, ce mobile univers, le temps, n'enlève pas moins de chagrins qu'il n'en apporte. On ne peut souffrir beaucoup d'une manière durable. La Providence en mère « tendre, nous a organisés d'une telle manière que nos peines sont toujours ou courtes, ou supportables. La souffrance et la consolation sont sœurs. Dieu ne laisse jamais sur la terre, une faiblesse sans quelque appui, ni un cri de douleur sans écho. Quelque indifférent que soit le monde, Dieu a toujours parmi cette foule bruyante et insoucieuse ses « mains amonnières et ses voix compatissantes. Le moment vient où il sort du nuage et dit à la souffrance comme à la mer soulevée. « Tu n'iras pas plus loin. »

Et à présent que nous avons reconnu l'existence et les tortures de la douleur qui niera son côté favorable et ses avantages ? N'est-ce pas elle qui épure et perfectionne ? N'est-elle pas le creuset par où doivent passer les caractères pour être fortement trempés ? N'est-elle pas l'école du courage, de la fermeté, de la grandeur et de tant de vertus couronnant l'homme d'un diadème plus éclatant que le bandeau des rois ? N'a-t-elle pas dicté à David ses plus magnifiques inspirations ? à Pellico ses soupirs plaintifs ? à Chénier ses plus délicieuses élégies, et ces larmes, l'admiration de la postérité ? Qu'est le plaisir sinon un décevant mi rage avec un précipice au bout, un dissolvant qui tue le corps et corrompt l'âme ? Qu'est la prospérité ? un édifice fragile que le moindre vent peut abattre, nous laissant isolés à la merci de la tempête. Celui qui le malheur a éprouvé possède le *robur et æs triplex* d'Horace; il peut entendre la furie de l'ouragan, et le grondement des flots, son cœur ne battra pas plus fort, et sur son visage impassible nul ne verra monter le signe de la terreur. « La tribulation est à l'âme comme un marteau qui la frappe et qui en la battant, la fait briller d'un plus vif éclat, dit l'auteur, et plus loin, le malheur donne ce que l'on ne saurait d'achevé qui ajoute aux grandes vertus. » On aime à se souvenir qu'on a souffert, c'est une réminiscence pleine de charmes. Les plus grands poètes ont la fibre de la sensibilité développée à un haut degré, la douleur leur est nécessaire c'est un de leurs stimulants les plus vigoureux. L'amour enfin, cette source infinie de joissances, engendre le plus souvent la souffrance et je trouve dans l'auteur cette phrase expressive pleine d'une touchante mélancolie : « Quiconque a aimé a pleuré. »

(La fin au prochain numéro).

Bulletin Vinicole

(Extrait du *Moniteur vinicole*).

FUY-LEVÊQUE, le 26 août. — La pièce de 220 litres 50 fr.; les approvisionnements ne se font qu'au fur et à mesure des besoins.

Le marché est complètement dépourvu d'acheteurs étrangers; des rares transactions son faites par le commerce local.

La futaille de 220 litres se paye 15 fr., avec menace de baisse, par suite des craintes de la récolte pendante :

TOULOUSE (Haute-Garonne), 26 août. — Les bons vins de l'année sont devenus fort rares. Une hausse subite les a portés à 20 et 22 fr. l'hect., pris chez le propriétaire.

Le défilé général de la récolte prochaine fait présumer que cette hausse se maintiendra.

FRONTON (Haute-Garonne), 24 août. — Nous croyons vendanger le lundi 9 septembre. Dans les temps ordinaires, l'approche de la cueillette fait baisser les prix d'une manière sensible, parce que les quantités qui sous peu doivent paraître sur le marché amèneront une dépréciation dans les prix, vu que les affaires sont toujours nombreuses aux décaissements.

L'année dernière et celle-ci, il n'en a pas été ainsi. En effet, les vins qui, en juin, étaient à 40 fr. le premier choix, sont montés à 48 fr. en juillet, et aujourd'hui il s'est traité à 55 fr., et je reste persuadé qu'il serait impossible de lier une affaire en vin, même ordinaire, à moins de 60 fr.

Les prix ci-dessus pour la barrique de 228 litres. Nu, pris sur tins à la campagne, il faut ajouter transport en gare, commissions et menus frais, 3 fr. par barrique.

Les affaires sont très difficiles, le commerce ne veut pas consentir à payer les prix demandés, et les propriétaires ne sont pas décidés à vendre, même au grand prix de 60 fr.

NARBONNE (Aude), 26 août. Voici le cours de notre marché de ce jour :

Vin de Narbonne, 1^{er} choix, 26 à 28 fr. l'hect nu ; idem 2^e choix, 23 à 24 fr. dito; idem montagne, 1^{er} choix, 20 à 22 fr. dito; idem 2^e choix, 17, à 18 fr. dito; idem léger, 12 et 14 fr. dito.

Le tout pris chez les propriétaires, futaille, commission et charroi en sus.

PEZENAS (Hérault), 24 août. — Cours du jour, 82 fr. Nombre de pièces faites 10. Août, 82. Septembre et Octobre, 79. Novembre et décembre, 77. Disponible pour Cahors, 81. Disponible pour Boziers, 83. Septembre et octobre, 79. Novembre et décembre, 77.

Malgré le bien incontestable qui doit résulter pour la qualité de l'excellente température qui règne, comme la quantité n'est pour rien dans ce retour normal à la chaleur de la saison, il n'y a chez nous ni baisse, ni faiblesse quelconque sur les vins ou sur les esprits.

Sur tous les points de l'arrondissement, le peu qui reste des vins de l'an dernier s'enlève, aux prix de 110, 115, 120 fr. les 700 litres, selon mérite. Plus loin, à Montbazin, une partie à trouvé preneur à 125 fr. A Béziers et dans les environs, on paye les qualités ordinaires de 14 à 16 fr. l'hectol ; — les seconds choix, de 18 à 20 fr.; — les premiers choix, de 22 à 25 fr.

REDESSAN, gare de Manduel (Gard), 26 août.

Les vignes, dans le vignoble de Redessan, se présentent sous d'assez belles apparences. Les raisins ont une température fort convenable pour arriver à parfaite maturité. Il est cependant à peu près certain que la récolte ne sera pas si abondante que l'an dernier.

On espère vendanger vers le 10 septembre, et l'on croit généralement que le vin sera de bonne qualité.

Les bons vins commencent à être rares dans notre vignoble. Ils se sont écoulés à des prix très-élevés. ROCHEFORT (Charente-Inférieure), le 26 août. Les vins recherchés, y leur qualité, se payent dans les vignobles 120 fr. les rouges, 80 à 100 fr. les blancs de table; les blancs, pour chaudière, 55 à 70 fr. les 912 litres nus.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: DAY, JOURS, PÈTE, FOIRS. Rows include 5 Jeudi, 6 Vendr, 7 Samed, and religious holidays like P. Q., P. L., C. D., N. L.

Son Exc. le maréchal Canrobert, président du Conseil général, a quitté, ce matin, notre ville, se rendant à Paris où l'appellent ses hautes fonctions.

Ses collègues du Conseil, comme nos concitoyens ont vu avec bonheur parmi eux l'illustre Compatriote qu'ils aiment et dont ils admirent le caractère.

Mercredi, M. le Préfet avait réuni, à la Préfecture, dans un grand diner, MM. les membres du Conseil général, Mgr l'Evêque, les autorités et les principaux chefs de service.

M. le maréchal Canrobert a porté un toast à l'Empereur; M. le Préfet lui a répondu en buvant à Son Excellence, au Conseil général et à la prospérité du département. — M. Delheil s'est levé et a porté la santé de M. le Préfet.

Les membres du Conseil général, M. le Préfet et les principales autorités ont assisté, jeudi, à un diner que leur offrait M. le Maréchal. Au dessert, M. le comte Joachim Murat, au nom du Conseil et du département, a porté la santé de Son Excellence, qui a répondu par des paroles parties du cœur exprimant son amour sans réserve pour ce pays qui l'a vu naître.

La session du Conseil général a été close aujourd'hui 31 août.

Par arrêtés préfectoraux du 30 août 1867, ont été nommés :

- MM. Peyre (Jean-Louis), conseiller municipal, maire de Calvignac; Rames (André), conseiller municipal, maire de Lugagnac; Maurel (Jean), conseiller municipal, maire de Ste-Colombe; Crillié (Jean-Baptiste), conseiller municipal, adjoint au maire de Ste-Colombe.

Un concours sera ouvert à l'École impériale vétérinaire de Toulouse, le 12 octobre 1867, pour la nomination à une place de chef de service d'anatomie, de physiologie et d'extérieur des animaux domestiques, vacante dans cette École.

M. le Préfet vient de recevoir une dépêche en date du 24 août courant, par laquelle Son Excellence M. le Ministre des Travaux Publics, prescrit une enquête d'utilité publique au sujet d'une ligne d'Aurillac à Bergerac, s'embranchant à St-Denis, sur la ligne de Brives à Figeac.

Par décision de Son Excellence M. le Ministre des Travaux Publics, en date du 22 août courant, M. Cornier, Ingénieur ordinaire de 3^e classe, a été chargé du service de l'arrondissement de l'Ouest de la Navigation du Lot, et attaché au contrôle de l'embranchement de Cahors à Libos, en remplacement de M. Billard, appelé à remplir les fonctions d'Ingénieur en chef, dans le bassin de la Garonne.

AVIS

Le président de la société agricole et industrielle du Lot a l'honneur de rappeler aux agriculteurs du département :

1^o Que le concours de bestiaux pour les taureaux étalons, les vaches pleines ou suitées, les verrats, les truies portées et les bœliers étalons aura lieu à Cahors, lundi 2 septembre 1867, jour de foire à une heure-midi sur le pré de la Chartreuse;

2^o Que le concours pour le labourage se tiendra à Anglars, près Castelfranc, mercredi 4 septembre 1867, sur le domaine de M^{me} Bonafons-Murat, à huit heures du matin. La société fera transporter sur les lieux un nombre suffisant de chartres perfectionnées pour les laboureurs qui viendront de loin ou qui en seraient privés pour d'autres motifs.

Monsieur le Directeur du Journal du Lot,

J'ai l'honneur d'être un des membres patrons de la Société chorale de votre cité.

J'en suis d'autant plus heureux, que votre dernier numéro m'a appris le succès remarquable qu'elle a obtenu au grand Concours de Paris.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien nous aviser du jour de la rentrée de ces intrépides chanteurs.

Je ne serais pas fâché de pouvoir assister à la réception triomphale que la ville de Cahors réserve, sans nul doute, à la phalange lyrique qui sait toujours tenir haut et ferme l'écusson de ses armoiries.

A vous, DE BIRGUL.

L'Orphéon fait sa rentrée à Cahors mardi soir. Quant à la réception qui lui sera faite, par la population et la municipalité, elle sera certainement très brillante, après un aussi éclatant succès, et bien digne d'attirer les amis de l'Orphéon, à quelque endroit du département qu'ils se trouvent.

Une bande de bohémiens Hongrois, aux venes s'installer pour quelques jours, aux portes de Cahors. Ils ont dressé leurs tentes, sur les bords du Lot au-dessous du pont Louis-Philippe. Jamais types plus bizarres, aussi la population se transporte-t-elle, en foule au faubourg St-Georges, pour jouir d'un spectacle tout à fait nouveau pour elle. Ces bohémiens sont couverts de haillons sordides. Les hommes portent les cheveux flottants sur les épaules et sont munis de longs bâtons. Les chefs de famille, ont sur le devant de la poitrine, une rangée de gros boutons luisants. Leur campement est fort curieux à visiter, une quinzaine de chevaux, errent en liberté sur les berges du chemin de halage; sous les tentes ce sont ici, des enfants tous nus qui roulent sur la paille, là, la cuisine, plus loin l'atelier de chaudronnerie. On voit de tous côtés des mines insouciantes la bouche garnie de longues pipes, et notons-le, les femmes ne fument pas les plus peutes. Cette caravane occupe les loisirs des Cadurciens depuis quelques jours,

ces derniers poussent même fort loin, la curiosité: un de ces soirs, un grand nombre d'indiscrets tournaient autour des tentes, allumant des bougies et essayant de sonder les secrets de ces intérieurs étranges, ce qui irrita un des bohémiens, et lui fit crier en français intelligible: *Laissez-nous donc, peuple sauvage.*

Ces Hongrois font ainsi leur tour d'Europe, étamant les ustensiles de cuisine. Ils ont quitté Cahors, jeudi matin.

INSTITUTION VALETTE

MAISON HENRI IV
A CAHORS

Depuis le 25 août, l'Etablissement est ouvert aux élèves que les parents désirent faire travailler pendant les vacances. Il y a un cours de révision pour la préparation aux baccalauréats.

On demande un maître-surveillant pour entrer tout de suite en fonctions.

On nous écrit de Roc-Amadour:

Monsieur le Rédacteur,
Le révérend père Minjard, provincial des dominicains en France, prêchera, cette année, à Roc-Amadour, la retraite du mois de septembre. Cette retraite s'ouvrira, selon l'usage, la veille de la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, et durera toute l'octave. Elle sera présidée par Mgr l'Evêque de Cahors.

L'Ecole de Sorèze qui avait eu, dans le courant de cette année classique, 21 bacheliers sur 23 candidats a présenté depuis le 23 juillet, dix-sept de ses élèves à l'un ou à l'autre baccalauréat.

Sur les 17, 16 ont été reçus bacheliers. Total de ces 13 mois derniers: 37 bacheliers sur 40 candidats.

On écrit de Montcuq, au Monteur viticole: L'oidium fait des ravages affreux, d'abord dans les treilles, et ensuite, favorisé par des nuits et des matinées constamment nébuleuses, il s'étend dans les meilleurs vignobles, menaçant de ne laisser qu'une moitié, un tiers, peut-être un quart de la récolte; aussi les vins subissent-ils une augmentation de 30, 40 et 50 0/0 dans les bons aspects.

On souffre, on lève sans arrêter le mal. Les chaleurs, les bruyards et les constantes perturbations de l'atmosphère n'ont eu aucune mauvaise action sur la dernière récolte: elle est devenue excellente, au contraire, et se conserve bien.

L'Exposition universelle a occasionné, pendant cette saison, un mouvement considérable sur toutes les voies ferrées. On aura une idée de l'importance de ces mouvements quand nous aurons dit que la seule Compagnie d'Orléans, du 6 au 12 courant, a transporté, dans le parcours de son réseau, 235,624 voyageurs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Voici un acte de libéralité qui mérite d'être signalé avec empressement.

A l'occasion de l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans a concédé le parcours gratuit pour Paris à tous les ouvriers des ateliers de Périgueux; de plus, elle a pourvu à leurs frais pendant les cinq journées de séjour dans la capitale.

A l'occasion de l'Exposition universelle, un nouveau train de plaisir aura lieu le vendredi 6 septembre prochain, pour Paris, au départ d'Agen et des stations comprises dans le département de Lot-et-Garonne.

On peut se renseigner au bureau du Journal du Lot.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS.
Audience du 30 août 1867.

- 4 Charretiers ont été condamnés, à 6 fr. d'amende pour s'être endormis sur leurs charettes.
- 2 — à 6 fr. pour avoir fait galoper leurs chevaux en ville.
- 2 — à 6 fr. pour défaut d'éclairage.
- 5 Individus à 5 fr. pour bruit et tapage injurieux.
- 1 — à 15 fr. et 3 jours de prison, même motif.
- 3 — à 11 fr. pour bruit et tapage nocturne.
- 2 Femmes à 6 fr. pour avoir passé dans un terrain d'autrui portant sa récolte.
- 4 Habitants à 4 fr. pour jet d'eau sur la voie publique.
- 1 Cafetier à 1 fr. pour fermeture tardive de son établissement.
- 3 Femmes à 1 fr. pour divagation de canards dans la rue.
- 1 Habitant à 4 fr. pour embarras de la voie publique.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.
Naissances.

- 30 août Terret (Rose), rue de la Daurade.
- 29 — Ausset (Marie), épouse Terret, 79 ans, à Cavanès.
- 29 — Mourgues (Jean), propriétaire, vigneron, 72 ans, rue Bousquet.
- 29 — Roufflé (Jeanne), veuve Buges, 77 ans, faubourg St-Georges.
- 30 — Liégeois (Joseph-Hippolyte), lieutenant au 83^e régiment d'infanterie, 38 ans.

Pour la chronique locale: A. Layrou.

JURISPRUDENCE RURALE.

La plaque des voitures. — Les cultivateurs sont dispensés, on le sait, d'avoir une plaque indiquant leur nom et leur demeure, sur les voitures affectées au transport des engrais et des récoltes de la ferme aux champs et des champs à la ferme. Mais la Cour de cassation vient de décider que la plaque est exigible pour les transports de produits agricoles d'une propriété à une autre, même appartenant à la même personne, même de produits destinés à sa consommation.

Enfin la plaque est également exigible pour les charrettes sur lesquelles les habitants d'une commune ramènent chez eux leur bois de chauffage en passant sur une route impériale.

Il est peu prudent, on le voit, pour les cultivateurs d'accepter une immunité environnée de restrictions aussi étroites. Mieux vaut cent fois y renoncer et appliquer une plaque à tous leurs véhicules.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RÉSEAU CENTRAL

EMBRANCHEMENT DE CAHORS A LIBOS

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Communes de

Puy-l'Evêque et de Prayssac.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

AVERTISSEMENT

donné en exécution de l'article 10 de la loi du 3 mai 1841.

Le public est prévenu que la Commission nommée en vertu de l'art. 8 de la loi du 3 mai 1841, pour examiner les observations et réclamations soulevées par l'enquête relative à l'établissement du chemin de fer de Cahors à Libos, d'accord avec l'Ingénieur de la Compagnie, a émis l'avis qu'il y a lieu de repousser le tracé du chemin de fer contre le coteau, situé en face du bourg de Pescadoire, de manière à respecter le lit du Lot.

Cette décision exigeant l'expropriation de nouvelles parcelles sur les territoires des communes de Puy-l'Evêque et de Prayssac, les personnes que ces changements peuvent intéresser, sont prévenues que les plans et les autres pièces de l'enquête, resteront pendant huit jours, à partir du 1^{er} septembre prochain, jusqu'au 9 du même mois inclusivement, déposés à la Préfecture à Cahors, où chacun pourra en prendre communication, sans déplacement et sans frais.

Fait à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, le 30 août 1867.

Le Préfet du Lot,
Chevalier de la légion d'Honneur,
CH. DE PEBEYRE

Agen, 28 août.

M. Paul Féart, préfet du Lot-et-Garonne, a succombé, hier soir, vers sept heures, aux suites d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Depuis plusieurs jours, l'état de sa santé inspirait quelques inquiétudes, mais on était loin de prévoir une fin aussi brusque et aussi prochaine.

La nouvelle de cette mort prématurée a causé hier à Agen la plus douloureuse émotion; elle sera accueillie dans le département tout entier avec les mêmes sentiments.

(Journal de Lot-et-Garonne.)

— Un remède contre le foudroiement. —

Le 2 mai, à Czmpin, une jeune fille de dix-huit ans fut atteinte par la foudre, au moment où elle était occupée près de l'âtre. Elle resta sans connaissance malgré tous les efforts faits pour la ranimer. Enfin, d'après le conseil d'un vieillard, on la plaça dans une fosse fraîchement creusée, et on lui couvrit le corps de terre, de manière toutefois qu'elle ne pût étouffer. Au bout de quelques heures, cette jeune fille reprit connaissance, et avec les soins de la médecine qui lui furent ensuite donnés, elle est revenue à la santé. (Gazette de Cologne.)

CONVERSION

DES DETTES PASSIVES D'ESPAGNE

Aux termes de la loi du 11 juillet 1867, et conformément à l'avis publié le 25 août courant par la commission des finances d'Espagne, les titres des dettes passives intérieure et extérieure et de la dette différée (1831), sont admis à être échangés contre des titres de rente consolidée 3 0/0 extérieure, aux conditions énoncées dans la dite loi.

Les titres présentés à la conversion, avant le 25 septembre prochain, seront échangés contre de la rente portant Jouissance du 1^{er} janvier 1867. Les titres présentés après le 25 septembre, mais avant le 31 décembre prochain, contre de la rente portant seulement jouissance du 1^{er} juillet 1867.

L'échange des titres, le versement des soultes, et toutes les opérations de la conversion, se font à Paris chez:

MM. Edw. Blount et C^e, banquiers, 3, rue de la Paix;

Et MM. Hentsch Lutscher et C^e, banquiers, 20, rue Le Pelletier,

qui tiennent à la disposition de toutes les personnes qui en feront la demande, la loi du 11 juillet et une note explicative sur son application.

Samedi prochain 31 Août

(Surveillance et concours de l'autorité)

Tirage Loterie Municipale

VILLE DE CHATEAUX-ROUX.

Grandes loteries autorisées.

Adressez (mandat-poste ou timbre poste) au Directeur du Bureau Exactitude, 68, r. Rivoli, Paris, cinq francs, et on recevra par retour du courrier, vingt billets assortis pour 503 lots, compris 3 gros lots de 100,000 — 100,000 et 150,000 francs.

350,000 francs Gros Lots

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: A. PEIRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les départements et à Paris:

- Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
- Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
- Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
- Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'Avenir national se vend dans les gares de ch. de fer

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layrou.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

MARBRERIE ITALIENNE

DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

8^{ME} ANNÉE.

INSTITUTION

8^{ME} ANNÉE.

POUR LA PRÉPARATION AUX DEUX BACCALURÉATS ET AUX ECOLES DU GOUVERNEMENT

Rue MATABIAU, 29, à Toulouse.

DIRIGÉE PAR M. H. VENTRE

LICENCIÉ ÈS-SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Le 2 septembre prochain, ouverture des cours de révision pour les candidats qui désirent se présenter à la session de novembre.



PHOSPHO-GUANO

GALLET LEFÈVRE ET C^e, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS,

A 20 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

LÉPOTS DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, MM. Th. Cabanès, à Gourdon; J. Cangardel fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournot, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCCESSEUR

SUR LES FOSSÉS

A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 fr. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS

A ASSIER.

Départ de Cahors: 11 h. du soir.



Départ d'Assier: 4 h. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

A LOUER

A LUZECH LE CAFÉ DE FRANCE

Situé au centre de la place, se composant de 5 grandes pièces. S'adresser à M. Bessières qui en est le proprié.

EAUX DE GRANSAC

SOURCE GALTIER

Dépôt chez Bargalières, fils, LIQUORISTE, A CAHORS.

Trois mois 16 fr.

LE TEMPS

Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEFTZER

Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

A LOUER

1 UN APPARTEMENT

AU 2^{ME} ETAGE

2^{ME} UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Le propriétaire-gérant A. LAYROU